

Administrateur de société : régulateur de la gouvernance d'entreprise

Déterminer le rôle de l'administrateur dans la gestion de la société

PUBLIC

Juristes – Secrétaires de Conseil d'administration – Avocats – Administrateurs – Toute personne souhaitant devenir administrateur.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi la formation :

🔗 [Principes essentiels du droit des sociétés - Blended learning \(2870 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

Code
701408

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 226 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les modalités de contrôle de la direction générale
- Cerner les rôle stratégique de la gouvernance d'entreprise
- Identifier le rôle du Conseil d'administration

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Expliquer les modalités de contrôle de la direction générale

Choisir le mode de gouvernance adéquat

- Cumul ou dissociation des fonctions de DG
- Nombre de DG
- Existence de DG délégués
- Mise en situation : quel mode de gouvernance ?

Contrôler les actions de la DG

- Double contrôle
- Obligation générale d'information du Conseil par la direction générale
- Décisions sur les opérations significatives
- Initiative de réunions périodiques
- Pouvoir de révocation de la direction générale
- Débat : de l'effectivité de contrôle

Cerner les rôle stratégique de la gouvernance dans la gestion d'entreprise

Déterminer les orientations de l'entreprise

- Statuts et intérêts des actionnaires : objet social et intérêt social

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Orientations financières
- Cas pratique : le budget et le business plan doivent-ils être arrêtés en Conseil d'administration ?

Respecter le cadre juridique

- Cadre légal
- Enjeux sociaux, environnementaux, culturels et sportifs de son activité
- Echange de pratiques : la raison d'être de votre entreprise

Identifier le rôle du Conseil d'administration

Définir les prérogatives particulières du Conseil d'administration

- Etablissement des comptes, du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Contrôle des cautions, avals et garanties
- Contrôle des conventions réglementées
- Débat : y a-t-il des missions plus importantes que d'autres ?
- Cas pratique : convocation des AG et propositions de résolutions

Décrire l'importance accrue du Conseil d'administration dans les « joint-ventures »

- Limitation des pouvoirs de la direction générale par les statuts et le pacte d'actionnaires
- Contrôle plus étroit de la mise en œuvre des orientations stratégiques et de l'activité courante de la société
- Echanges de pratiques : intérêt des "joint-ventures" et rôle des administrateurs

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 24 Sep. 2026 – Session Garantie
- 4 Nov. 2026

A DISTANCE

- 24 Sep. 2026 – Session Garantie
- 4 Nov. 2026

